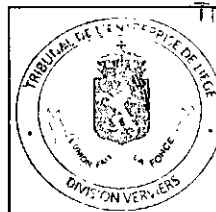


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25106016



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

11 AOÛT 2025

Greffé greffier

N° d'entreprise : **0896 318 107**

Nom

(en entier) : **Agence de Développement Local de Dison**

(en abrégé) : **ADL**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue Albert 1^{er}, 66 à 4820 Dison**

**Objet de l'acte : MODIFICATION STATUTAIRE: DEMISSIONS - NOMINATION DES
ADMINISTRATEURS**

En séance du 10/06/2025, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la fin du mandat de:

-Monsieur Marcel RENARD, représentant la Commune de Dison, né à Verviers, le 9 juin 1943, domicilié Allée du Bourgmestre Miessen, 4 à 4821 Andrimont.

-Monsieur Willy FORMATIN, représentant la Commune de Dison (Ps), né à Dison, le 17 juillet 1949, domicilié Cité du Husquet, 51 à 4820 Dison.

-Monsieur Jean-Jacques DEBLON, représentant la Commune de Dison (PS), né à Verviers, le 11 octobre 1954, domicilié Clos du Doubs, 14 à 4820 Dison.

-Madame Aurélie SOTIAU, représentant la Commune de Dison (PP), née à Verviers, le 19 septembre 1987, domiciliée rue Jules Schmitz, 10 à 4821 Andrimont.

-Monsieur Michel AMEN, représentant la Commune de Dison (PP), né à Andrimont, le 3 janvier 1953, domicilié rue du Corbeau 86 à 4820 Dison.

-Monsieur Jean-Marie LEMOINE, représentant la Commune de Dison (Ecolo), né à Dison, le 8 juillet 1956, domicilié Rue de Mont, 70 à 4820 Dison.

-Monsieur Tarek AZZOUZI, représentant City Store, né à Verviers, le 07 janvier 1991, domicilié rue des Volontaires de Guerre, 95 à 4800 Verviers.

-Mme Pascale GARDIER, représentant l'Asbl « Jeunesse et Sports – CSLI Dison », née à Verviers, le 23 octobre 1968, domiciliée Avenue Nicolas Crutzen, 49 à 4821 Andrimont

-Monsieur Jean ALBERTAL, représentant l'ALE de Dison, né à Verviers, le 7 février 1945, domicilié rue Pire Pierre, 36 à 4821 Dison

-Monsieur Gérard IVENS, ancien conseiller communal, né à Verviers, le 6 octobre 1954, domicilié rue du Corbeau, 234 à 4820 Dison

-Mme Vinciane BRONCKAERT, représentant l'Asbl « Jeunesse et Sports – CSLI Dison », née à Verviers, le 18 novembre 1965, domiciliée rue de Mont, 101 à 4820 Dison

Et décide de renommer comme administrateurs pour une période qui finira, immédiatement, après l'Assemblée Générale de 2030 :

-Madame Selma TINIK représentant la Commune de Dison (PS), née à Verviers le 23 août 1977, domiciliée route du Village, 90 à 4821 Andrimont.

-Madame Véronique BONNI, représentant la Commune de Dison (PS), née le 24 juillet 1965 à Verviers, domiciliée rue Pire Pierre, 14 à 4821 Andrimont.

-Monsieur Alain BODSON représentant la CSC, né à Verviers le 29 mai 1966, domicilié avenue des Platanes, 12 à 4650 Petit-Rechain.

-Madame Armance DEMAL indépendante, née à Verviers le 15 juin 1952, domiciliée Sur le Tombeux, 6 à 4820 Dison.

-Monsieur Eric GRAVA, représentant la Cité de l'Espoir, né à Ougrée, le 7 octobre 1961, domicilié Place J. Dejardin, 2 à 4610 Beyne-Heusay.

-Monsieur Damien ALLEMAN, représentant le CIEP-MOC Verviers, né à Namur, le 27 août 1971, domicilié rue du Vieux Cortil, 2 à 4910 Jevoumont.

-Monsieur Luck BORN, représentant Lucky Snack, Défi Dison et Le Petit Rêveur, né à Verviers, le 29 mai 1995, domicilié Chemin Sous-Bois, 24 à 4900 Spa.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Les administrateurs précités déclarent accepter leur mandat et ne pas faire l'objet d'une interdiction à l'exécution d'un mandat.

De plus, l'Assemblée décide, à l'unanimité des voix, de nommer comme administrateurs pour une période qui finira, immédiatement, après l'Assemblée Générale de 2030 :

-Madame Léontine CRUTZEN représentant la Commune de Dison (PS), née à Verviers, le 27 décembre 1961, domiciliée Clos de Hombiet, 17 à 4821 Andrimont.

-Monsieur Sirhan STINI, représentant la Commune de Dison (PS), né à Verviers, le 5 mars 1973, domicilié rue Albert T'Serclaes, 16 à 4821 Andrimont.

-Monsieur Laurent LORQUET, représentant la Commune de Dison (Ôdas), né à Liège, le 20 septembre 1985, domicilié à rue Joseph Gélis, 4 à 4820 Dison

-Monsieur Jefferson ARNAUTS, représentant la Commune de Dison (Ôdas), né à Verviers, le 16 février 1995, domicilié rue d'Andrimont, 160 à 4820 Dison.

-Monsieur Rudy COROMBELLE, représentant la Commune de Dison (MR), né à Verviers, le 19 janvier 1958, domicilié rue du Corbeau, 60 à 4820 Dison.

Les administrateurs précités déclarent accepter leur mandat et ne pas faire l'objet d'une interdiction à l'exécution d'un mandat.

Les administrateurs décident, à l'unanimité des voix de nommer comme :

-Présidente : Madame Selma TINIK représentant la commune de Dison, née à Verviers le 23 août 1977, domiciliée route du Village, 90 à 4821 Andrimont.

-Vice-Président : Monsieur Alain BODSON représentant la CSC, né à Verviers le 29 mai 1966, domicilié avenue des Platanes, 12 à 4650 Petit-Rechain

-Trésorière : Madame Armance DEMAL indépendante, née à Verviers le 15 juin 1952, domiciliée Sur le Tombeux, 6 à 4820 Dison.

-Secrétaire : Monsieur Sirhan STINI représentant la Commune de Dison, né à Verviers, le 5 mars 1973, domicilié rue Albert T'Serclaes, 16 à 4821 Andrimont.

pour une période qui finira, immédiatement, après l'Assemblée Générale de 2030.

Pour extraits conformes :

Selma TINIK
Présidente de l'Organe d'Administration

Sirhan STINI
Secrétaire de l'Organe d'Administration